



AURIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AURIGNAC

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

DEMANDE D'AUTORISATION

D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

DEMANDEUR(S) :

NOM : PRENOM :

Raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone : Portable :

ADRESSE DE L'OCCUPATION (remplir un imprimé par lieu) :

NATURE DE L'OCCUPATION :

Etalage, préciser l'objet de la vente :

Autre, préciser le type d'installation et l'objet de la vente :

Quantification de l'occupation en m² soit.....m de longueur etm de largeur

PERIODICITE DE L'OCCUPATION : (cochez la case correspondante à votre choix et nous indiquer la période de l'occupation en cas de réservation à la journée ou au mois)

A la journée(s)

Au mois

A l'année

OBLIGATIONS DU DEMANDEUR :

Le demandeur s'engage à acquitter la redevance d'occupation du domaine public, conformément à la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Aurignac en date du **30 janvier 2009** (voir détails des tarifs ci-joints).

Toute autorisation d'installation sur le domaine public est délivrée à titre précaire et révoquant.

PIECES A FOURNIR : (si 1^{ère} demande)

- Plan de situation
- Plan côté de l'objet de la demande faisant apparaître les propriétés bâties et non bâties voisines de la demande, et la voirie contigüe ou descriptif du mobilier ou support
- N° d'enregistrement au registre du commerce ou extrait Kbis ou numéro d'immatriculation au répertoire des métiers
- Copie du contrat d'assurance (responsabilité civile, en cours de validité)

Toute fausse déclaration sur cet imprimé entraînera la nullité de la demande.

A....., le.....

Signature du demandeur

OBJET DE LA REDEVANCE	TARIFS 2016 EN EUROS
Occupation du domaine public	
Etalages attenants aux magasins, panneaux d'affichage, rôtissoire, etc...	1 € par jour le m ² 2 € par semaine le m ² 3 € par mois le m ² 10 € par année le m ²
Redevances des terrasses	2 € par jour le m ² 6 € par mois le m ² 12 € par année le m ²